

undefined - dimanche 4 février 2024

Actu locale | Pays des Couleurs

CREYS-MÉPIEU

## Ce qu'il faut retenir du dernier conseil municipal



*Olivier Bonnard a eu rendez-vous vendredi 2 février avec un conseiller des Balcons du Dauphiné pour préparer le budget et évoquer le financement du lotissement du Devin.*

**Le conseil municipal s'est tenu le 1<sup>er</sup> février en mairie avec de nombreux dossiers à traiter.**

### • **Questionnaire d'analyse des besoins sociaux**

Conformément aux directives nationales, le CCAS a élaboré un questionnaire afin de connaître les besoins sociaux des habitants de la commune. Ce document sera distribué dans les boîtes aux lettres et devra être complété en version papier ou numérique avant fin mars.

### • **Travaux**

Pour les programmes de travaux prévus aux Gouverdières, à Pusignieu et à Faverges et portant sur l'enfouissement des réseaux, le conseil autorise TE38 à commencer les études nécessaires. Des analyses de fréquentation et de vitesse seront menées sur les rues concernées de Faverges et Pusignieu.

La mairie va acquérir la parcelle 227 AB-75 pour favoriser la liaison piétonne entre Faverges et Le Mollard Viret.

### • **Conventions**

Le conseil municipal propose de signer une convention pour faire retirer les véhicules nécessitant une mise en fourrière avec M. Nambotin de Lhuis.

Le conseil va signer des conventions pour l'utilisation de locaux à titre gracieux avec le Sou des écoles pour un local est situé rue Joseph-Devignes et avec Creys passion sport mécanique

pour la grange de Fourvière.

## • Associations

AG de la bibliothèque : bilan très positif avec une augmentation de la fréquentation, du nombre d'adhérents et du nombre de livres empruntés.

Sollicitation de matériel par une association inconnue : l'obligation est de fournir un bilan annuel, une situation de trésorerie et d'inviter la mairie à une AG. L'obligation est également d'ouvrir ses animations à la population pour bénéficier du matériel communal.

Le Comptoir Creypieulan a modifié ses statuts. Les personnes qui ne souhaitent pas accorder de temps à l'association pourront désormais passer commande.

## • Divers

Après la résiliation d'un bail agricole pour départ en retraite à Combaud, environ 3 000 m<sup>2</sup> de baux ruraux seront donc disponibles au 30 juin.

Agenda 12 février : réunion avec les présidents des associations sportives pour l'organisation des Fitdays et de l'inauguration de la salle polyvalente à 18 h 30 en mairie ; 1<sup>er</sup> mars : accueil des nouveaux habitants en mairie à 18 h 30 ; prochain conseil municipal : 20 mars à 18 h 30